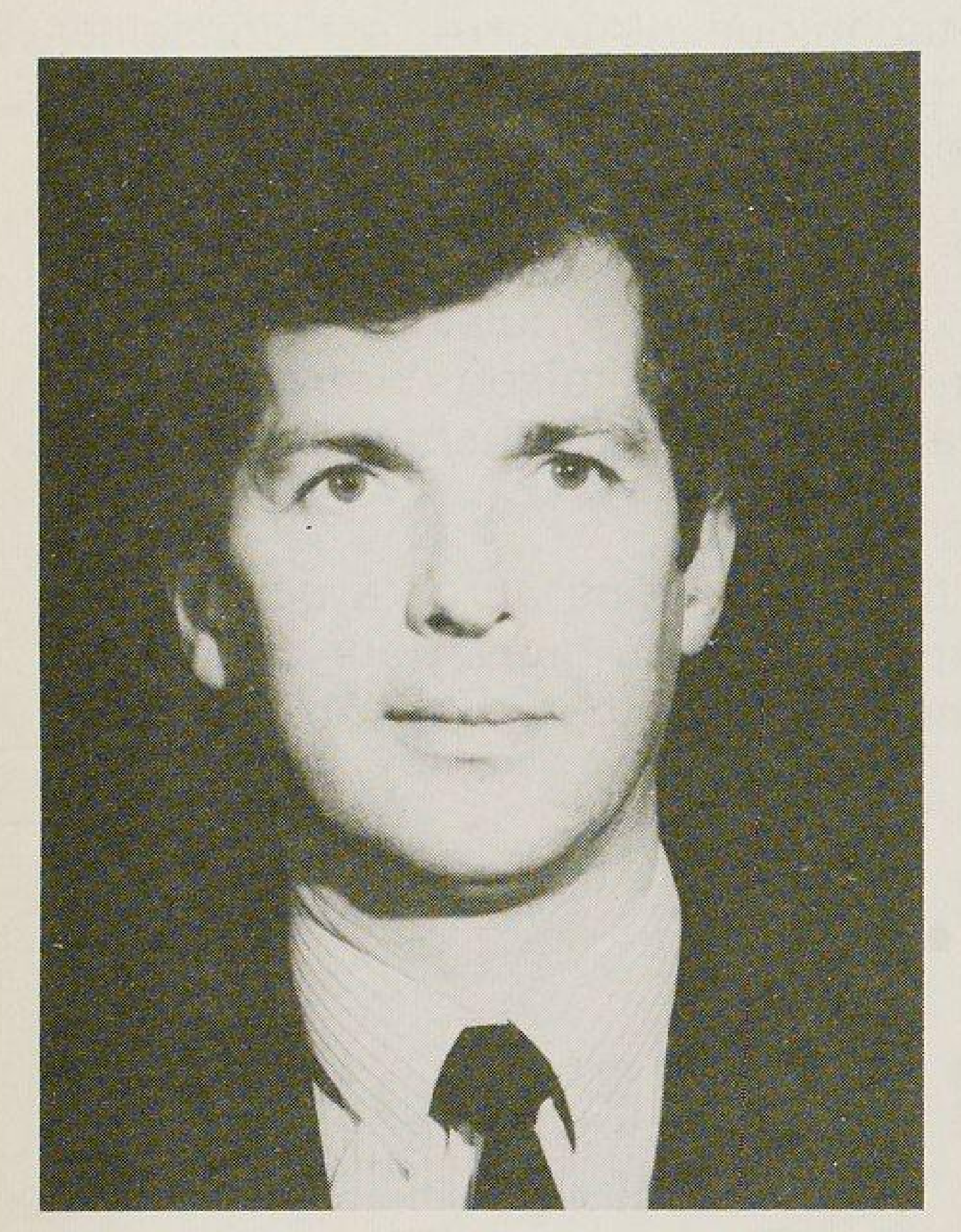
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION

AILLANT - AUXERRE - FORTERRE - PUISAYE



Michel BONHENRY

Le 10 mai dernier, la majorité des électeurs de notre circonscription ont accordé leurs suffrages à François Mitterrand. Ce fut le cas pour plus de 52 % des Auxerrois et pour plus de 53 % des habitants des communes des environs d'Auxerre ; dans la partie rurale, trois cantons ont donné la majorité au nouveau président : Coulanges-la-Vineuse, Saint-Sauveur et Courson-les-Carrières.

Ce résultat, dans la ville dont M. Soisson est le maire et dans la circonscription dont il était l'élu, atteste l'échec, au plan national, du président sortant et de son gouvernement. Mais le vote des électeurs de notre circonscription sanctionne aussi le **bilan désastreux de M. Soisson sur le plan local :**

– à Auxerre, le **chômage** a augmenté de plus de 700 % au cours des sept dernières années ;

– au centre ville d'Auxerre, M. Soisson gaspille des milliards de centimes dans des opérations de prestige (destruction et reconstruction du lycée Jacques-Amyot par exemple), alors que les quartiers périphériques de la ville et certaines communes de la circonscription sont privés d'équipements indispensables.

Contrairement aux promesses les plus solennelles de M. Soisson, la situation de la Forterre et de la Puisaye est caractérisée par l'**exode rural,** la **désindustrialisation** et par des difficultés croissantes pour nombre d'agriculteurs.

Pour tenter de sauver son image de marque, le candidat de l'ex-majorité essaiera sans doute de s'attribuer le mérite de tous les équipements publics réalisés dans la circonscription au cours des dernières années, y compris ceux, nombreux, auxquels il est totalement étranger.

Cette astuce publicitaire ne trompera cependant que ceux qui veulent bien se laisser abuser.

L'enjeu de cette élection législative est trop fondamental pour que vous n'ayez pas à cœur de **confirmer** et d'**amplifier le vote que vous avez émis, le 10 mai, en faveur du changement.**

T.S.V.P.

Il faut donner au nouveau président tous les moyens d'appliquer sa politique dans l'intérêt du pays et aussi dans l'intérêt de notre région.

Il faut que priorité absolue soit donnée à la **lutte pour le plein emploi,** pour la **réduction des inégalités.**

Il faut que des **moyens suffisants,** notamment en personnel, soient accordés **à tous les services publics** et en particulier aux établissements scolaires.

L'alternance qui a joué au plan national doit également se produire dans notre circonscription. **Le temps du bluff, du mensonge et des fausses promesses est révolu.** Il nous faut un élu crédible et sérieux.

Michel BONHENRY, professeur au Lycée technique d'Auxerre, est conseiller général depuis 1973. En sa qualité de président du groupe socialiste au Conseil général, **Michel BONHENRY** a contribué à l'adoption, par l'assemblée départementale, de mesures importantes (en particulier, de nombreuses mesures à caractère social parmi lesquelles des aides financières à l'Office municipal d'H.L.M. d'Auxerre). Observateur attentif de la gestion de la ville d'Auxerre, il a fait reculer M. Soisson sur plus d'un point. Le tribunal administratif de Dijon lui a donné raison contre le préfet de l'Yonne et le maire d'Auxerre, l'été dernier, dans une affaire touchant à la sauvegarde de l'environnement.

Au second tour des élections législatives, le 21 juin, vous aurez à nouveau la victoire avec **un député socialiste dans notre circonscription.** mais, pour cela, il est indispensable que tous les partisans du **changement** aillent voter, dès le 14 juin, afin qu'il y ait ballottage.

Vous voterez

DÈS LE PREMIER TOUR *pour*



CANDIDAT DU **PARTI SOCIALISTE**

Remplaçant éventuel : **Jacky CHABIN,** agriculteur à MOLESMES.

Vu, le candidat.

S.C.O.P. GRAPHI-UNION - AUXERRE – Dépôt légal n° 1433, 2e trimestre 1981